Préface

Président de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs depuis septembre 2021, mon étonnement est toujours aussi fort, quand, au fil des rencontres avec les élus de terrain, les partenaires et nos agents, je mesure l'importance de notre action publique, le niveau de compétences de nos équipes et, par ailleurs, la méconnaissance par le grand public de notre existence. Ce préambule me donne l'occasion de rappeler les principales actions de Seine Grands Lacs.

Tout d'abord, nos quatre lacs-réservoirs permettent d'écrêter les crues de la Seine, de l'Aube, de la Marne et de l'Yonne, et de maintenir plus de la moitié du débit de la Seine à Paris l'été, plus encore à l'amont. Nous avons ainsi pu faire face sans difficulté aux différents extrêmes hydrologiques des dernières décennies, en particulier les étiages de 2018, de 2020 et de 2022. L'écrêtement très efficace de la crue de janvier-février 2018 a limité de près de 70 cm la crue à Paris, évitant ainsi des dommages d'un montant d'une centaine de millions d'euros¹.

Le 13 octobre 2022, avec Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et les élus du bassin, les travaux de construction du casier pilote de rétention des crues du projet d'aménagement Seine Bassée ont été officiellement lancés pour deux ans de chantier. Cofinancé avec l'aide de l'État et la Métropole du Grand Paris, ce cinquième ouvrage vient compléter l'action des lacs-réservoirs dont la réalisation a été décidée il y a un siècle très exactement, après des crises sévères d'inondations en 1910, en 1920 et en 1924 et la pire sécheresse lors de l'année 1921. L'histoire est en effet un éternel recommencement.

Au-delà des ouvrages, pour optimiser les capacités naturelles de stockage des eaux, Seine Grands Lacs soutient également depuis 2018 le développement des projets de restauration des zones d'expansion des crues (ZEC), passant de 10 projets en 2021 à plus de 150 projets identifiés à l'été 2024. Ces actions reposent sur la nécessaire solidarité de l'aval vers l'amont, et inversement, dans le but de rapprocher le monde urbain et rural, la profession agricole en premier lieu, et de protéger nos territoires et leurs habitants face aux risques d'inondation et de sécheresse.

Enfin, six programmes d'études préalables ou d'actions de prévention des inondations (PEP ou PAPI) sont coordonnés par nos équipes. Un deuxième PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes 2023-2029 a vu le jour et rassemble 62 maîtres d'ouvrage au lieu de 20 dans le précédent. Ce PAPI est à ce jour le plus important de France en termes d'enjeux, de maîtres d'ouvrage et de budget.

C'est dans le cadre de ce dernier PAPI que le présent ouvrage a été réalisé.

^{1.} Selon la Caisse centrale de réassurance.

Celui-ci retrace l'évolution de la prise en compte des inondations sur le bassin de la Seine depuis le XVII^e siècle, des innovations liées aux sciences hydrologiques et hydrométriques. Notre savoir actuel est en effet l'héritier de cette époque et du travail de grands savants comme Philippe Buache, François Arago ou Eugène Belgrand et de leurs successeurs qui ont compris le fonctionnement de la Seine en son bassin et inventé les formules et instruments qui ont depuis été perfectionnés et que nous utilisons actuellement. Nous ne pourrions pas agir aujourd'hui efficacement sans cette patiente construction de savoirs et de techniques accumulés au fil des quatre derniers siècles.

La question de la création de lacs-réservoirs ne s'est posée réellement qu'après les grandes crises d'inondations qui ont touché la France entre 1846 et 1866, presque concomitamment à une période très difficile de quinze années sèches de 1855 à 1870. C'est l'empereur Napoléon III qui a lancé l'étude de ces ouvrages partout en France et notamment sur le bassin de la Seine à partir de 1861 pour faire face aux problèmes liés aux excès et à la pénurie des eaux, déjà.

Je vous invite donc à parcourir cet ouvrage rédigé par l'historien Denis Cœur pour Seine Grands Lacs, qui vous permettra ainsi de retracer la trajectoire singulière de l'élaboration des savoirs séquaniens depuis les années 1650, et de mesurer tout le parcours accompli depuis, pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau et la limitation des inondations du bassin-versant de la Seine.

Bien cordialement à vous,

Patrick Ollier, ancien ministre, président de la Métropole du Grand Paris et président de Seine Grands Lacs.